

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant une Demande
de M^r Pascal, tendante à faire
graver un lithographeur des
tableaux du Musée.

N^o 7133

1133 M^r Sarscal. - Anticipation de reproduction des tableaux en muride.

Brux. 15 Mars 1869

Mr. Pascal.

Poste restante
au Havre

Nous avons l'honneur
de vous informer, en
réponse à votre lettre du
3 de ce mois, que rien
ne s'oppose à ce que
vous fassiez reproduire
par le barin ou par la
lithographie l'un des
tableaux du Musée ancien.
Mais il n'en est pas de
même ~~à l'égard~~ des œuvres
modernes pour la reproduction
desquelles il est indispensable
d'obtenir l'autorisation
de l'auteur ou de ses hé-
ritiers lorsque son décès
se remonte par à plus
de dix ans. Veuillez

Wm. H. Miller, Esq.,
Care of Wm. H. Miller.

John C. Dix.
Le Secrétaire.
W. H. Miller.

Paris 5 mars 1869

Monsieur le Directeur

1133

J'ai l'honneur d'avoir pu
de vouloir bien me donner la res-
cignemens suivants: Un artiste
qui désirerait traduire par
la lithographie ou par le burin,
un ou tableau exposé dans
votre galerie, pourrait-il
obtenir la permission de le faire
lithographier par un artiste de
votre ville
votre bien aimable directeur
le Directeur, si vous voulez
vous donner la peine de me faire

connaître vos registres avant de
faire le voyage de Bruxelles.
agréable Monsieur le Directeur
avec mes remerciements, l'assurance
de ma respectueuse considération
avec laquelle j'ai l'honneur
d'être, votre très humble
serviteur,

Pascal

poste restante au Havre